

# A.I.R.E.

*Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence*

affiliée au **B**asic Income **E**uropean **N**etwork

---

LETTRE DE LIAISON N° 37

Été 2003

---

## SOMMAIRE

- Carrefour de savoir sur les finances publiques**  
*(extrait du collectif pour une élimination de la pauvreté)*  
*Jacques Berthillier*
- Sauver l'Europe du déclin par une politique monétaire active en Euroland**  
**Manifeste de l'association « chômage et monnaie »**
- De la peur et de la non violence**  
*Jacques Berthillier*
- Présentation de la Coordination française pour la Décennie**
- Vie de l'association**

---

Secrétariat de l'A.I.R.E. :  
AIRE - 33 avenue des Fauvettes - 91440 Bures-sur-Yvette

*Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 30 €/an (4 numéros)  
par chèque à l'ordre de A.I.R.E.  
L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.*

# Carrefour de savoir sur les finances publiques

*Au Québec un petit groupe de personnes en situation de pauvreté ont mené un dialogue avec leur ministre des Finances et des membres de son cabinet sur le thème « Comment créer plus de richesse pour qu'on ait plus à distribuer. Au croisement de l'expertise de ces personnes qui vivent dans la pauvreté et de celles qui connaissent les rouages budgétaires vont apparaître de nouveaux concepts ignorés de la comptabilité publique : le produit intérieur doux, la dépense intérieure dure, les dollars vitaux ». Cet exemple illustre l'intérêt d'une réflexion conduite par des personnes en situation d'exclusion pour déverrouiller des systèmes fermés prisonniers de leur cadre.*

Rappelons les faits. En 1997 au Québec, des groupes de personnes en situation de pauvreté campent durant un mois devant l'Assemblée nationale pour demander une réforme de l'aide sociale. Le vice premier ministre Bernard Landry accepte de dialoguer avec eux. Ainsi se constitue le Carrefour des savoirs.

Pour la plupart des participants au carrefour, bénéficiaires de l'aide sociale, donc disposant de revenus insuffisants, la vie était faite de privations de toutes sortes, de manque d'argent à la fin du mois, de dettes, d'emplois précaires, de stress avec le sentiment de ne pas faire partie de la société.

Pour se préparer aux rencontres à venir avec les fonctionnaires et le ministre, le groupe s'est mis à réfléchir à l'économie. Il est alors allé de surprises en surprises :

1. Quand il a pris conscience que le revenu d'aide sociale ne rentrait pas dans le calcul du produit intérieur brut.
2. Quand le ministre a dit un dollar est un dollar, alors que pour le groupe 1 dollar ajouté à 6.000 \$ est bien différent d'un dollar ajouté sur 100.000 \$.
3. Quand le ministère pour comparer les revenus des ménages de Montréal avec ceux de ménages d'autres grandes villes à pris pour base du revenu minimum la somme de 15.000\$, alors que personne dans le groupe n'atteignait ce revenu.

Examinons où leurs surprises ont conduit.

## I PRODUCTION INTÉRIEURE DOUCE OU LA CONTRIBUTION NON COMPTABILISÉE DES PERSONNES À LA RICHESSE COLLECTIVE.

Le produit intérieur brut (PIB) sert à l'appréciation de la richesse d'une société. Il se calcule à partir des valeurs ajoutées produits par les divers agents économiques au travers de leurs transactions sur le

marché, auxquelles viennent s'ajouter les services rendus par les administrations estimés à leur coût de revient. Mais tient-il compte réellement de toutes les richesses de la société, en particulier de la richesse existante? Non a dit l'un des membres du groupe car il faudrait aussi comptabiliser la richesse antérieure, la richesse antérieure au dollar en quelque sorte, c'est-à-dire la planète, les ressources naturelles, les gens, les acquis de l'humanité avant nous.

Consultant un manuel d'économie le groupe a ensuite constaté que l'on pouvait aussi calculer le PIB à partir de ses contreparties, à savoir toutes les dépenses de la société, soit la Dépense intérieure brute. C'est alors que l'un d'eux s'est aperçu que les dépenses d'aide sociale ne faisaient pas partie du calcul du PIB par la méthode des dépenses Frustré de ne pas compter parmi ceux qui produisent la richesse, mais seulement parmi ceux qui la dépensent, l'un d'eux a dit « c'est trop brutal, il faudrait aussi un produit intérieur doux ». C'est alors qu'après réflexion le groupe a défini le produit intérieur doux (PID) comme toutes les contributions non monétaires et/ou non monnayables qui contribuent à la richesse humaine et collective de la société. Il a ainsi classé toutes les activités de la vie courante dans le PIB ou dans le PID sans difficulté. Faire un repas dans un restaurant, prendre soin d'un malade à la maison, conduire un autobus, allaient dans le PIB, alors que faire un repas chez soi, prendre soin d'un malade à la maison, reconduire quelqu'un chez lui, tout comme participer à la vie d'un groupe, organiser une fête, ou écrire une lettre d'opinion des lecteurs allaient dans le PID. On voyait tout à coup que les artistes vivaient beaucoup dans le PID et peu dans le PIB, qu'une bonne partie de la contribution à la richesse faite par les femmes, les personnes sans emplois, les enfants n'était pas comptée parce que, non monnayée sur le marché, elle appartenait à la production intérieure douce.

Dans un cadre restreint, une personne pauvre, sans emploi ou sous payée ne peut pas contribuer à la richesse pour les revenus qu'elle ne reçoit pas, mais dans une conception élargie de la richesse, elle y contribue comme tout le monde. Si cette contribution peut difficilement être comptabilisée de façon personnalisée et individualisée sans la dénaturer, en revanche on peut en tenir compte sur une base collective, d'autant que cette contribution invisible permet à d'autres de tirer des revenus qui seront visibles et comptabilisés en monnaie. Citons à titre d'exemple garder un enfant, ce qui permet à quelqu'un d'autre d'occuper un emploi, travailler au salaire minimum dans une entreprise qui fait des profits. Ce sont là des arguments pour justifier un revenu de citoyenneté décent et aussi pour une rémunération correcte des salariés.

## II LA DÉPENSE INTÉRIEURE DURE (DID) OU LES IMPACTS NON COMPTABILISÉS DU MANQUE DE SOLIDARITÉ

Poursuivant sa réflexion, le groupe a constaté que bien des coûts absorbés à même la vie par les personnes, la société ou la planète ne sont pas monnayés, donc ne sont pas comptabilisés dans les dépenses. Alors il a inventé la Dépense intérieure dure (DID). Elle existe chaque fois qu'il y a un coût pour la vie ou la vitalité des gens, de la société ou de la planète. Que des quartiers pauvres aient 10 ans d'espérance de vie de moins que les quartiers riches, c'est de la dépense intérieure dure. De même, qu'une personne brise sa santé parce qu'elle n'a pas les moyens de se soigner, rate une chance d'emploi parce qu'elle ne peut payer le transport pour s'y rendre, ne dispose pas de revenus suffisants pour assurer ses besoins essentiels, devienne stressée, irritable en perdant son emploi et perde son conjoint ou maltraite ses enfants parce qu'elle n'est plus de ce monde, c'est aussi de la dépense intérieure dure.

À certains moments la DID resurgit sur le marché et se trouve alors comptabilisée. C'est ainsi que lorsqu'une personne déprimée devient malade ou violente et se retrouve à l'hôpital ou en prison, les dépenses qu'elle occasionne viennent accroître le PIB. Et si on perd plutôt la personne au lieu des dollars cela n'apparaîtra pas dans les comptes, mais le déficit humain n'en sera pas moins réel.

Dès lors les lois du marché qui ignorent les dépenses intérieures dures en n'assurant pas un salaire minimum décent ou une sécurité du revenu suffisante jouent sur un univers trop restreint. Pourtant ces dépenses existent et elles coûtent.

## III LES DOLLARS VITAUX SONT DES DOLLARS PRIORITAIRES... ET CE SONT DES DOLLARS LOCAUX.

Lorsque le ministre a dit 1 dollar c'est 1 dollar il a déclenché à la fois émotion et réflexion. Le dollar qui bénéficie en baisse d'impôt à la personne qui gagne 100.000\$ a-t-il réellement la même valeur que le dollar versé à la personne bénéficiaire de l'aide sociale, limitée à 6.000\$? Pourquoi mettre de préférence 1 dollar sur 100.000 alors qu'on pourrait tout aussi bien le mettre sur 6.000?

Poursuivant sa réflexion, le groupe a mis en évidence trois catégories de dollars dans le revenu d'une personne ou d'une famille. Les premiers sont des dollars vitaux, car nécessaires à la couverture des besoins essentiels et à la survie. S'ils viennent à manquer, on tombe en situation de déficit humain. Ne survivant plus, on est conduit à puiser dans sa propre vie ou dans celle des autres. En détresse et en souffrance on tombe dans la Dépense intérieure dure. La catégorie suivante est celle des dollars fonctionnels, ceux qui permettent de bien vivre. Comme il existe une limite à ce que l'on peut dépenser, les dollars excédentaires appartiennent à la catégorie des dollars gonflables, car en les investissant ou en les plaçant ils génèrent par eux mêmes de nouveaux dollars.

Il est ainsi apparu qu'un dollar ajouté à un dollar vital a une beaucoup plus grande utilité qu'un dollar ajouté à un dollar gonflable, puisqu'il sert à maintenir la vie. A cela il fut répondu au groupe que les dollars gonflables font rouler l'économie, qu'ils vont générer un supplément de richesse qui sera redistribué par la suite. Mais quels sont les dollars qui roulent le plus s'est demandé le groupe?

Les dollars vitaux sont surtout des dollars locaux, dépensés plus d'une fois dans l'économie locale pour acheter des biens de base. En revanche, les dollars gonflables sont plus facilement des dollars fuyants. On les investira là où ils génèrent le meilleur rendement, donc pas nécessairement sur place.

Alors qu'est ce qui doit primer, l'accès à des dollars vitaux qui sont aussi des dollars locaux ou l'accès à des dollars gonflables qui sont aussi des dollars fuyants? Quelles sont les personnes qui ont le plus d'influence sur l'économie : celles qui manquent de dollars vitaux ou celles qui possèdent des dollars gonflables? Où donc faut-il placer les seuils entre les dollars vitaux, fonctionnels et excédentaires pour tenir

compte non seulement des exigences du marché mais aussi de leur valeur d'utilité différente? L'économie n'a-t-elle pas à gagner, elle aussi, en assurant à chacun l'accès à ces dollars vitaux? A quand la prise en compte de ce cadre de référence dans les décisions budgétaires?

#### IV IL Y A DES CONTRIBUABLES ET DES SCÉNARIOS MANQUANTS : LA FISCALITÉ EN L'ABSENCE D'UN CONCEPT D'ÉQUITÉ GÉNÉRALE.

Une étude comparant la fiscalité des particuliers et le coût de la vie des ménages de Montréal avec ceux de certaines villes américaines démarrerait à partir du revenu de 15.000\$ pour une personne seule, alors que le cinquième le plus pauvre de la population tourne autour de 6.000\$. Interpellé à ce propos par le groupe le chef de cabinet répondit que cette dernière ne payait point d'impôt. Pour autant ils ne sont pas exemptés du coût de la vie. Le ministre et son cabinet ont bien dû reconnaître que tout le monde est un contribuable, en sens strict, ne serait ce qu'en payant des taxes sur les achats et, au sens large, en raison de la production intérieure douce. Mais les finances publiques n'en tiennent pas compte, comme si on ne devait s'intéresser qu'à ceux qui paient des impôts et non point à ceux qui ne sont pas assez payés pour leur travail ou qui contribuent principalement à la production intérieure douce ou paient de leur vitalité

propre notre manque à financer collectivement les dépenses nécessaires.

Ces différents arguments reconnus par le ministre des finances du Québec ont ensuite été présentés à un attaché politique du vice premier ministre du Canada, Paul Martin. Mais depuis deux ans, rien ne bouge. Des fonctionnaires ont dit au groupe qu'il faut au moins dix ans pour que s'opère un changement de mentalité à même de se concrétiser dans les décisions. Pourtant il a fallu beaucoup moins de temps pour le vote de la loi sur le déficit zéro. Mais nul besoin d'un changement de mentalité en ce cas car, si pour un Etat de tradition sociale libérale son rôle est bien de redistribuer de la richesse par la fiscalité ou les transferts, tout en donnant accès à des services communs financés collectivement, il ne sait le faire que sans déficit au travers des méthodes traditionnelles de calcul.

Toujours est-il que les concepts de produit intérieur doux, de dépense intérieure dure et de dollars vitaux font du chemin. Il faudra bien en tenir compte un jour.

Jacques Berthillier

*(À partir du collectif pour une élimination de la pauvreté, proposition à la Fondation Lucie et André Chagnon)*

## Sauver l'Europe du déclin par une politique monétaire active en Euroland

*L'association à but scientifique « chômage et monnaie », dont Jacques Berthillier est membre du bureau, vient de publier ce manifeste adressé à l'ensemble des députés français du parlement européen. Ce manifeste insiste sur le fait qu'aucune économie développée ne peut prétendre se réguler sans une maîtrise du flux de création monétaire nette. Il illustre plus particulièrement la différence de politique entre la Banque fédérale américaine (FED) et la Banque centrale européenne (BCE). Le tableau figurant dans le manifeste est inédit en France et en Europe. Il montre que les États-Unis n'hésitent pas à recourir à la création monétaire directe pour stimuler leur économie.*

Le retour à la prospérité en Europe et, par voie de conséquence la diminution du chômage, sont dans une très large mesure conditionnés par un assouplissement des contraintes imposées par le traité de Maastricht, contraintes qui ne permettent pas la conduite d'une politique monétaire et budgétaire plus active, génératrice de relance économique. Explicitons-en les raisons et inspirons nous de

l'exemple américain pour formuler nos propositions.

### I LES CONTRAINTES IMPOSÉES À L'UNION EUROPÉENNE

- **Le pacte de stabilité**

Comme l'a récemment souligné Romano Prodi, président de la Commission européenne, le pacte de stabilité est une erreur dans la conjoncture

re actuelle. Face à la modestie relative de la demande des ménages, moins enclins à dépenser face à la résurgence du chômage et d'autre part, au repli de l'investissement des entreprises devant l'incertitude de la demande, il ne reste plus guère que la dépense publique pour doper l'activité. Or, sa diminution imposée par le pacte a pour conséquence d'accroître le marasme, d'alimenter le chômage de masse et, de plus, d'obérer le long terme, car, dans les circonstances de rigueur budgétaire, les dépenses publiques d'investissement, d'éducation et de recherche sont classiquement les premières à être rognées ou sacrifiées.

- **Le difficile financement des dépenses publiques ou privées d'investissements à long terme**

Aujourd'hui (début 2003) le ratio public d'endettement de l'Euroland dans son ensemble est voisin de 70% du PIB. Sans aucun espoir raisonnable de réduction de ce chiffre au niveau de référence exigée de 60% par Maastricht et Amsterdam, il n'existe donc aucune possibilité d'augmenter le niveau des emprunts publics, d'autant que 5% d'intérêts sur une dette elle-même plafonnée à 60% du PIB génère déjà une charge annuelle de 3% du PIB, limite autorisée mais déjà dépassée. En conséquence, les investissements d'équipements fondamentaux à rentabilité lente, et pourtant piliers de l'économie à long terme, souffrent d'une aide publique insuffisante lorsqu'elle est nécessaire et, de surcroît, sont handicapés par des taux d'intérêts réels trop élevés. Tout autre était la période des 30 glorieuses où la plupart des investissements financés par emprunt supportaient alors, et pratiquement sur toute la durée de leur amortissement, un taux d'intérêt réel négatif, une fois défalquée des taux nominaux l'incidence de l'inflation. Conséquences actuelles : investissements publics ou privés de long terme en retard, recherche scientifique sans moyens suffisants, politique de diversification énergétique impuissante à relever le défi de l'effet de serre, logements trop chers ou trop rares et mal desservis, insuffisance des liaisons routières transversales, voies navigables délaissées, grosses difficultés de financement des tunnels transfrontaliers, emballement de la dette publique et privée que l'inflation n'éponge plus.

- **La mission trop restrictive de la Banque centrale européenne**

La BCE a essentiellement pour mission la stabilité des prix, comme si la politique monétaire dont elle est la gardienne n'avait pas aussi une

influence déterminante sur l'activité économique. Il en résulte une absence de mesures favorables à la croissance comme le soulignait James Tobin prix Nobel d'économie dans une interview au journal *Der Spiegel* du 3 novembre 2001. Il disait à ce propos « Si l'économie européenne n'est pas en bonne forme, la Banque centrale européenne porte la responsabilité de cette situation, parce qu'elle ne poursuit pas une politique à l'image de la Banque centrale américaine, la FED ».

## II L'EXEMPLE AMÉRICAIN.

- **La mission de la FED**

Elle est double car elle est non seulement responsable de la stabilité des prix mais aussi de la promotion de l'activité économique et de l'emploi. Cela lui offre la possibilité de mener une politique monétaire active qui n'est pas étrangère aux taux de croissance de l'économie américaine.

- **Les modes d'intervention de la FED**

La FED joue évidemment sur les taux d'intérêt, comme la BCE d'ailleurs, mais avec beaucoup plus d'amplitude. En outre, et ceci est essentiel, elle procède à la régulation de la masse monétaire par l'acquisition ou la vente de titres d'Etat (politique dite de l'open market). C'est ainsi que lorsqu'elle veut relancer l'économie elle achète des titres et émet la monnaie pour les payer, ce qui a pour triple conséquence:

- d'accroître la masse monétaire et ainsi de faire augmenter l'activité.
- de faire monter le cours des titres achetés et donc de peser à la baisse sur les taux d'intérêts à moyen et long terme.
- d'apporter à point nommé un supplément de ressources au budget fédéral pour refinancement (sans frais) de sa dette.

Le tableau de la page suivante donne le reflet de ce mécanisme sur douze ans :

- **Les conséquences sur l'économie des États-Unis**

En disposant de deux leviers, le niveau des taux d'intérêts à court terme et une composante de la masse monétaire (la monnaie créée directement), la FED est ainsi armée pour réguler l'activité économique, pourtant historiquement à caractère fort instable aux États-Unis. C'est ainsi que lorsque Alan Greenspan prend la main en 91, il réalise parallèlement de début 91 à fin 94 :

- une augmentation de la masse monétaire MI de l'ordre de 40% sur 4 ans de début 91 à fin 94, de 36,5% sur 3 ans de début 91 à fin 93.

Année	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	00	01
Titres d'Etat achetés en net dans l'année	24,1	28,7	20,6	40,8	29,0	15,9	20,0	42,5	25,6	136,1	-63,7	46,7
Total des titres d'État détenus par la FED au 31 décembre (1)	247,8	276,5	297,1	337,9	366,9	382,8	402,8	445,3	470,9	607,0	543,3	590,0
Monnaie totale en circulation	833	899	1028	1137	1166	1148	1096	1083	1107	1100	1105	1130
Proportion Total des titres MI (4)	30%	31%	29%	30%	31%	33%	38%	41%	43%	55%	49%	52%

(milliards de dollars)

(1) Chiffres extraits des bilans annuels de la FED.

(2) Notons que les titres d'État achetés directement par la FED n'augmentent pas la charge de la dette du Trésor américain. En effet, les intérêts en principe dus par le Trésor à la FED sont annulés par des écritures inverses. L'opération revient en définitive à de la création monétaire directe ou « hors banque » opérée par la FED et remise au Trésor, au rythme apprécié comme convenable par le comité de l'open market.

(3) Moyennes annuelles approchées d'après statistiques mensuelles historiques de la FED.

(4) Chiffres arrondis au pour cent près. Notons : - l'importance de cette proportion et la signification marquée de ses valeurs en 1999, 2000, 2001  
- sa tendance moyenne à croître fortement depuis 1994 et à dépasser 50% à partir de 1999

– un abaissement des taux longs de 8,6% à 5% sur cette dernière période avec cependant une remontée à 8% au 1er semestre 1994.

L'économie américaine s'élance alors dans l'expansion et la réduction du chômage. La confiance s'installe.

Les différences de comportement entre la FED et la BCE se lisent aussi dans leurs bilans. La FED a environ 80% de son actif en titres d'état ou d'agences fédérales achetées en propre contre environ 5% en pension (refinancement des banques) alors que le système agrégé de la BCE a pour ces deux grandeurs respectivement 15% et 80%, c'est à dire une structure inverse. La différence est essentielle car pour la FED c'est la conséquence « d'une action volontariste, alors que les banques centrales européennes (dont la BCE) ne font que répondre passivement aux demandes de refinancement des banques. Si le mauvais état de l'économie fait que personne ne veut s'endetter, les banques ne se refinanceront pas et aucune monnaie ne sera injectée dans l'économie, au plus grand préjudice de l'activité. Or, sans un minimum de croissance la dette publique (mesurée par le ratio dette/PIB) a tendance à augmenter, augmentation perçue négativement par la plupart des médias et la tendance la

plus libérale parmi les économistes, ce qui a pour conséquence d'amplifier encore le climat de morosité et, par là même, de concourir à une nouvelle détérioration de la situation économique et budgétaire.

### III LES RÉFORMES ESSENTIELLES À ENGAGER

#### • Desserrer le carcan du patte de stabilité

Moduler les déficits autorisés en fonction de la conjoncture économique car, en période de stagnation ou de faible activité, la baisse des recettes accroît mécaniquement le déficit budgétaire. Comme le précise Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, dans son ouvrage (La grande désillusion, ed. Fayard p. 146) « Depuis Herbert Hoover, les économistes responsables ne disaient plus qu'il fallait se focaliser sur ce déficit conjoncturel, mais sur le déficit structurel – celui qui aurait existé si l'économie avait fonctionné au niveau du plein emploi – » C'est ainsi que 3% en période de récession entretient le marasme alors qu'un pourcentage identique en phase de pleine activité peut être jugé excessif.

#### • Eliminer les dépenses d'investissements du calcul des déficits budgétaires

Les entreprises privées ne comptabilisent pas

dans leurs charges d'exploitation leurs dépenses d'investissements. Elles s'inscrivent à l'actif du bilan et viennent s'amortir sur une durée proportionnelle à leur horizon économique. Pourquoi la comptabilité publique déroge-t-elle à cette règle comme l'a récemment souligné l'économiste Jean-Paul Fitoussi ?

- **Élargir les missions de la BCE pour qu'elles soient comparables à celles de la FED**  
Maîtrise des prix mais aussi développement de l'activité économique et de l'emploi.
- **La doter de moyens d'action suffisants.**  
Notamment de la possibilité de créer de la monnaie directement, par exemple par l'opération Open-market sur le modèle américain.
- **Définir la procédure et les critères de répartition de cette création monétaire entre les divers pays de l'union.**  
Le but étant l'obtention d'une croissance optimum au regard de la résorption du chômage, de la maîtrise de l'inflation et des rattrapages nécessaires de niveaux de vie.
- **Faire rendre compte à la BCE de son action**  
Devant les instances politiques de l'UE en l'obligeant à publier ses travaux et ses décisions.

- **Repenser les modalités d'attribution et de financement de l'aide au développement.**

Pour disposer des capitaux nécessaires, face à l'immensité des besoins à satisfaire dans le cadre des objectifs fixés par l'ONU, recourir pour partie à une création monétaire directe, en particulier par le biais des Droits de Tirages Spéciaux selon les propositions de Georges Soros (Cf. Guide critique de la mondialisation, ed. Plon, p.205 et s.)

#### IV EN CONCLUSION NE PAS SURESTIMER LE RISQUE INFLATIONNISTE

Habituellement on objecte le risque d'inflation à toute politique monétaire non orthodoxe. Or, l'expérience américaine récente infirme cette thèse dès lors que la politique monétaire est conduite avec intelligence. En fait, l'expansion monétaire ne peut se traduire en inflation et non en croissance que s'il existe des causes concomitantes : hausse des coûts des matières premières et/ou de la main d'œuvre, goulots productifs, baisse de la concurrence, fuite devant la monnaie, laxisme politique. Dans la mesure où la banque centrale est partie prenante au processus elle est parfaitement capable de discerner les situations inflationnistes et d'interrompre les financements ou de prendre des contre-mesures.

## Annexe

**Les points de vue divergent sur l'opportunité d'un recours à la création monétaire par la collectivité. Il n'est pas inutile à ce propos de comparer un projet de loi présenté en 1981 aux dispositions du traité de Maastricht.**

### Projet de loi 157

Ce projet fut déposé le 22 juillet 1981 par 45 députés, dont Monsieur Pierre Mesmer ancien premier ministre. Son effet, selon les dispositions reprises ci-dessous, eut été de créer un montant suffisant de monnaie centrale non rémunérée et de lier cette création à celle des investissements collectifs de base indispensables au développement économique.

#### Article premier

Le budget de l'État est présenté en trois parties

1. Un budget fiscal de recettes et dépenses courantes. Ce budget est obligatoirement équilibré.
2. Un budget bancaire de prêts de l'État à des agents économiques privilégiés. Ce budget ne

peut être financé que par les ressources du Trésor. Ce budget est affecté à des investissements.

3. Un budget de croissance financé par une création monétaire proportionnelle à la croissance du PNB. Ce budget est affecté à des actions d'intérêt général ou participe au financement du premier budget qui comporte dans ce cas une réduction du prélèvement fiscal.

#### Article 2

Pour financer le budget de croissance dans les limites fixées annuellement par la loi de finances, le gouvernement est autorisé à émettre des bons du Trésor spéciaux. Ces bons sont vendus à la Banque de France par le Trésor. Ces bons ne rapportent pas d'intérêts et n'ont pas d'échéance.

### Article 3

Le rapport entre les contreparties nationales ou internationales de la monnaie et les contreparties dues à l'endettement est fixé annuellement par la loi des finances. Ce rapport comporte une marge.

### Le traité de Maastricht

L'article 104 interdit à la Banque centrale et à celles des pays membres d'accorder tout crédit ou découvert aux institutions ou organes de la communauté, aux autorités régionales et locales et aux entreprises et organismes publics. Il est interdit également aux premières d'acquérir les instruments des dettes de ces derniers.

L'article 104-1 permet toutefois aux banques centrales de mettre des liquidités à la disposition des établissements publics de crédit, mais dans les mêmes conditions qu'aux autres établissements de crédit.

On note donc que la notion de source monétaire non rémunérée est absente et qu'il n'est formulé aucun principe pour donner des fondements à cette création de monnaie. Ces dispositions sont plus sévères que celles imposées à la FED qui peut acquérir les instruments de la dette publique.

Manifeste de l'association  
*Chômage et Monnaie*  
Juillet 2003

## De la peur et de la non violence

*La peur de l'avenir tout autant que celle d'autrui conduit à des attitudes de repli, de rivalité et de violence.  
En revanche, un triangle fondé sur la confiance, l'ouverture et la non violence mène à la paix.*

On ne peut traiter les questions de l'avenir de notre humanité, de notre planète, de notre vie si nous restons dans une logique de domination et de violence. L'instinct de domination secrète naturellement la peur chez autrui et l'enclenchement du cycle de la violence, au cœur des problèmes de l'insécurité, de la guerre, des violences identitaires, nationalistes, mais aussi religieuses ou ethniques.

On ne peut vaincre cette violence, forme de régression que par le pouvoir d'ouverture et de création, et non par celui de domination, en ayant toujours en référence la recherche de la non violence.

La non violence favorise l'harmonie dans notre perception de nous-même et dans nos relations avec les autres. Elle s'exprime à travers l'attention

portée à soi-même et aux autres dans nos actions personnelles, professionnelles, sociales, religieuses, amoureuses. La non violence fait appel à un désir de rassembler plus tôt que de diviser, au besoin de comprendre plutôt que de juger, à l'envie d'intégrer plutôt que d'exclure.

La non violence est un état d'être qui modifie le comportement profond d'un être humain. Avoir une attitude non violente, bâtie sur la confiance, au lieu de la peur, pourrait permettre un changement radical du panorama socio-économique mondial. On peut donc affirmer que l'avenir de l'humanité passe par le développement de la non violence en chaque être humain.

Jacques Berthillier



## Présentation de la Coordination française pour la Décennie

*L'Aire, membre de la Coordination française pour la Décennie, participera au salon des « Initiatives de Paix » organisé par cette association, qui aura lieu les 4, 5 et juin 2004 à Paris, à l'Espace Conorcet, à La Vilette. Sur le thème « Économie et Solidarité », l'Aire illustrera l'apport du Revenu d'existence pour un monde plus humain, générateur de moins de violence et par là même facteur de paix.*

*Pour une meilleure connaissance de la Coordination française pour la Décennie, il nous a paru utile de reproduire, ci-dessous, la plaquette de présentation de cette association.*

Des associations se sont réunies pour promouvoir, en France, la Décennie internationale en faveur d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde. (*Résolution de l'ONU du 19 novembre 1998*). Elle faisait suite à l'appel des prix Nobel de la Paix de juillet 1997 : « Ensemble, nous pouvons bâtir une culture de non-violence pour l'être humain, qui donnera de l'espérance à l'humanité tout entière et surtout aux enfants de notre monde ».

### DES ASSOCIATIONS RÉUNIES POUR PROMOUVOIR LA DÉCENNIE EN FRANCE

#### Associations membres

La Coordination française pour la Décennie réunit les associations suivantes

- ACCES - Clairière de Paix
- Allez dire à vos amis
- Alliance Nationale des UCJG
- ANV
- Anima Terre
- Arche de Lanza del Vasto
- APRP
- AIRE
- Artisans de Paix
- Atelier de paix du Clunisois
- Centre Quaker International
- CCFD
- Constellation
- CPCV Ile-de-France
- Cultivons la paix
- Cun du Larzac
- École de la Paix
- Émmaüs France
- Enseignants pour la paix Midi-Pyrénées
- Étincelle
- Franciscain International France
- Génération Médiateurs
- Gers Médiation
- IRNC
- Institut pour la Promotion du Lien Social
- Justice et Paix - France
- Le Soc - Maison Jean Goss
- Le Valdocco
- Ligue Française de l'Enseignement
- LIFPL - France
- MIR
- MAN
- NVA
- NVP 54
- Non-Violence XXI
- Partage
- Pax Christi - France
- PBI - France
- Psychologie de la Motivation
- REVEIL
- Réseau Espérance
- Secours catholique - Caritas France
- VPaixMed

---

Coordination française pour la Décennie - 27, bd Saint-Michel - 75005 Paris  
Tél: 01 46 33 41 56 - Fax: 01 40 51 70 02 - Courriel: [coordination@decennie.org](mailto:coordination@decennie.org) - Site: [www.decennie.org](http://www.decennie.org)

---

## Coordinations locales

Dans plusieurs régions de France, des coordinations locales se sont créées pour animer la Décennie dans leur région, en lien avec la Coordination française :

- Atelier de paix du Clunisois (Saône-et-Loire).
- Collectif de Chenôve pour la culture de la paix (Côte-d'Or).
- Collectif des Alpes-de-Haute-Provence pour la Décennie, à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence).
- Construisons la paix 34, à Montpellier (Hérault).
- Coordination Nord-Pas-de-Calais pour la Décennie, à Lille (Nord).
- Cultivons la paix, à Plaisir (Yvelines).
- Non-Violence et Paix 54, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

## DES OBJECTIFS POUR LES DIX ANNÉES À VENIR

La Coordination entend promouvoir pendant cette Décennie trois orientations principales :

### I L'éducation à la non-violence dans l'enseignement

- Susciter une réflexion sur les pratiques pédagogiques s'inspirant des principes de la non-violence.
- Mettre en place des modules spécifiques à la gestion non-violente des conflits et à la médiation dans les programmes scolaires, dans les programmes de formation des enseignants (IUFM ou sciences de l'éducation) et dans la formation de l'ensemble des personnels des établissements scolaires.
- Élaborer des outils à l'usage des enseignants, des élèves et des parents d'élèves et diffuser ceux qui existent déjà.
- Faire adopter une « journée de la non-violence à l'école » une fois par an et une « année de l'éducation à la résolution non-violente des conflits ».
- Obtenir la création d'un institut de recherches universitaire sur la non-violence et la paix.

### II L'éducation à la non-violence dans la société

- Obtenir le vote de résolutions des différentes collectivités locales.
- Favoriser l'expression et une meilleure prise en compte des besoins des enfants et des jeunes lors des prises de décision.
- Promouvoir des lieux de parole et d'écoute pour les jeunes, les éducateurs et leurs parents.

## Des activités des Coordinations locales:

À Chenôve, la coordination locale a organisé le 8 mai 2000 une chaîne humaine pour la paix, et le 16 juin 2001 des repas de quartier. Elle anime régulièrement un « bistrot philosophique » sur les thèmes de la culture de la non violence et de la paix.

À Plaisir, la Coordination locale a organisé en mars 2001 une semaine des jeux coopératifs et une exposition sur ce thème. Elle propose chaque année une formation à ses membres : gestion des conflits, médiation, intervenir dans l'urgence... Elle a organisé en novembre 2002 une exposition sur l'histoire de la culture de paix introduite par une conférence-débat et travaille auprès des enseignants sur des projets de médiation scolaire.

- Lutter contre les violences familiales auxquelles des enfants et jeunes sont soumis.
- Introduire la formation à la paix et à la non-violence dans les formations des éducateurs et des travailleurs sociaux au service des jeunes.
- Développer un esprit de coopération et de respect d'autrui dans la pratique des sports et des jeux.

### III La culture de non-violence et de paix

- Promouvoir une diplomatie qui mette au premier rang la défense des Droits humains et la résolution non-violente des conflits.
- Soutenir la création d'un service civil de paix basé sur le volontariat.
- Inventorier les expériences qui existent déjà en matière de non-violence et de paix
- Soutenir l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant.
- Participer à l'élaboration et à l'adoption d'une Convention internationale pour une culture de la non-violence et de la paix pour les enfants du monde (horizon 2010).



## UNE COORDINATION QUI PORTE DE NOMBREUX PROJETS

### Une campagne pour l'éducation à la non-violence et à la paix à l'école

Une campagne pour demander

- l'introduction officielle de la formation à la non-violence et à la paix à tous les niveaux du système éducatif français, dès l'école maternelle, avec un programme prévoyant des horaires, une progression, des outils et des méthodes pédagogiques
- l'intégration de cet enseignement dans la formation initiale et continue des enseignants
- l'accès de tous les adultes, travaillant sur un site scolaire, à une formation à la gestion des conflits.

Cette campagne invite toute personne à signer une lettre pétition au ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche reprenant ces trois points.

Peu après le lancement de la campagne, une délégation de la Coordination a été reçue par le conseiller du ministre délégué à l'enseignement scolaire, M. Maurice Quenet, pour préciser ses demandes. De nouvelles rencontres sont à prévoir tout au long de la campagne.

La Coordination réfléchit à l'élaboration d'un programme d'éducation à la non-violence et à la paix.

Une première étape sera le forum « La non-violence à l'école » le 15 octobre 2003. Les échanges avec les éducateurs de l'éducation nationale permettront de définir les grandes lignes d'un programme d'éducation à la non-violence et à la paix. Celles-ci seront étudiées par un groupe de professionnels qui rédigera alors un programme scolaire avec des fiches pédagogiques adaptées à chaque âge.

Éduquer à la non-violence recouvre de nombreux aspects :

- confiance en soi et estime de soi, capacité d'exprimer ses émotions, ses sentiments et ses besoins, capacité de gérer ses émotions;
- affirmation de soi, capacité d'écoute active et de communication non-violente, capacité d'entraide et de solidarité ;

Chacun est invité à participer à cette campagne en :

- ✓ signant la lettre au ministre de l'éducation nationale (signature en ligne sur [www.decennie.org](http://www.decennie.org) possible);
- ✓ diffusant la campagne (des exemplaires peuvent être commandés au secrétariat ou téléchargés sur le site de la Coordination);
- ✓ rédigeant des fiches de présentation d'expériences éducatives.

- capacité de gérer les conflits de manière non-violente, capacité de devenir médiateur dans les conflits des autres, coopération, prise de responsabilités;
- connaissance, compréhension et respect des règles et des lois.

### Salon des Initiatives de paix

Ceux qui veulent la paix sont aussi ceux qui la préparent! Tous les acteurs de paix sont conviés à présenter leurs projets et leurs réalisations pour le premier «Salon des initiatives de paix», qui aura lieu les 4, 5 et 6 juin 2004 à Paris, à l'Espace Condorcet à la Villette.

Trois jours durant, tout ce que la société civile compte de pacificateurs, de médiateurs et de promoteurs de la non-violence active sera rassemblé à Paris, où sont attendus plus d'une centaine d'exposants et des personnalités venues du monde entier. Ces exposants appartiennent au mouvement associatif riche de toutes ses composantes. Ils sont aussi des organismes privés ou publics, des entreprises, artisans, artistes désireux de faire valoir leur implication en faveur de la paix, leur action opiniâtre pour une meilleure compréhension entre les hommes et les peuples. Au fil de son cheminement dans les «allées de la paix», chaque visiteur trouvera ainsi mille et un gestes concrets favorisant la non-violence et la paix.

Ce salon présentera de nombreuses expériences et projets déclinant la paix dans toutes ses dimensions (éducation, intervention civile, gestion non-violente des conflits, droits humains, désarmement, développement durable, économie, solidarité, dialogue interculturel et interreligieux). Il proposera des conférences-débats, témoignages, projections, expositions, ateliers d'expression, animations permettant aux juniors comme aux seniors de contribuer activement à la promotion d'une culture de non-violence et de paix. Musiciens, photographes, sculpteurs, sportifs, chanteurs réuniront leurs talents. Ce salon est conçu pour catalyser les efforts de ceux qui construisent la paix par en bas, au quotidien, et pour faire converger les initiatives de paix françaises et internationales.

Le Salon des initiatives de paix veut montrer comment la paix nous concerne tous. Il entend valoriser des expériences et des projets qui incitent chacun à réfléchir sur son pouvoir de citoyen. Un large public sera invité à découvrir ces expériences visant à créer les conditions de paix - instauration, consolidation, restauration - et promouvant une culture de non-violence. Il sera également invité à échanger des possibilités d'agir et à réfléchir sur son propre engagement en faveur de la paix.

## UNE DÉCENNIE À ANIMER

Les initiatives régionales se multiplient. La Journée internationale de la paix fixée désormais au 21 septembre est un des rendez-vous annuels à ne pas manquer!

Une commission Animation cherche à fédérer les énergies, à susciter et à coordonner des actions communes et à apporter des outils et des moyens nécessaires à la réalisation d'actions.

Une liste de discussion est ouverte sur Internet pour que chacun puisse y trouver des conseils et des idées et partager ses expériences.

## UNE DÉCENNIE À DÉCOUVRIR ET À FAIRE CONNAÎTRE

Par son site Internet: [www.decennie.org](http://www.decennie.org), la Coordination permet à chacun, en France ou dans le monde, de mieux la connaître et d'être informé de ses initiatives, des outils existants, des annonces parues et des réflexions sur la culture de non-violence et de paix.

Un bulletin électronique et une lettre d'information sur ses activités et celles de ses partenaires sont envoyés à tous ceux qui le souhaitent.

Donner plus de place dans les médias à tout ce qui est entrepris en faveur de la culture de non-violence et de paix est un autre défi que la Coordination souhaite relever.



## DÉVELOPPER LES LIENS POUR PROMOUVOIR LA CULTURE DE LA NON-VIOLENCE ET DE LA PAIX

### La collaboration avec l'UNESCO

L'Unesco a été désignée par l'ONU comme chef de file de la Décennie. En France, la Commission française pour l'Unesco a créé un groupe de travail sur la Décennie auquel la Coordination française et d'autres associations participent.

Ce groupe de travail anime tous les ans une rencontre des ONG à l'occasion de la Journée internationale de la paix (21 septembre) et une rencontre-débat sur un thème en lien avec la Décennie.

En 2003, ce groupe a organisé un colloque « Médias et culture de paix », le 13 juin à l'Unesco.

### La Coordination Internationale pour la Décennie (*International coalition for the Decade*)

Des coordinations nationales d'ONG se sont

## FAIRE PROGRESSER LA CULTURE

## DE LA NON-VIOLENCE ET DE LA PAIX DANS NOTRE SOCIÉTÉ

Afin de développer la réflexion autour de thématiques précises et de réaliser des projets en faveur de la non-violence et de la paix, des commissions de travail se sont créées.

Chaque commission porte différents projets:

- La commission Education est chargée de la campagne pour l'éducation à la nonviolence et à la paix.
- La commission Salon prépare le Salon des initiatives de paix
- La commission Religions réfléchit aux moyens de faire évoluer la position des religions face à la non-violence. Elle étudie actuellement ce que dit chacune des religions sur la non-violence par des lectures, des rencontres avec des universitaires ou des religieux et échanges et se propose d'en rédiger une synthèse. Elle envisage l'organisation d'un colloque en 2005 ou 2006.
- La commission Recherche réunit plusieurs chercheurs dans le domaine de la culture de la paix, afin d'envisager la création d'un centre ou d'une équipe de recherche sur la culture de la paix en France.
- Une commission Vie dans la cité est en cours de constitution pour réfléchir aux moyens de promouvoir la culture de la non-violence et de la paix dans la société.

créées dans plusieurs pays. Avec les coordinations autrichienne, italienne et néerlandaise et plusieurs organisations internationales, la Coordination française a créé une Coordination internationale pour la Décennie. Elle sera membre de son conseil d'administration.

Contact: [v.pasquini@decennie.org](mailto:v.pasquini@decennie.org)

### Le partenariat avec des projets ponctuels

La Coordination propose son partenariat à des porteurs de projets qui contribuent à la promotion de la culture de la non violence et de la paix. Deux exemples:

- « Les lundis de la non-violence » à Paris : des soirées de rencontre régulières et conviviales avec une première partie artistique et une deuxième partie conférence-débat.

- *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu* : une pièce de théâtre qui sera jouée à Strasbourg et suivie de tables rondes sur le lien entre pouvoir et non-violence,

### Le Forum social européen

Le premier axe du programme du FSE (du 12 au 15 novembre 2003 à Saint-Denis) est « Contre la guerre, pour une Europe de la paix et de la justice, de la solidarité, ouverte au monde ».

La Coordination fait partie d'un groupe d'associations avec le Cedetim, le Secours catholique, le CCFD, etc. qui organise plusieurs séminaires et ateliers sur le thème « Paix et développement international ». Elle proposera en particulier des ateliers sur le thème de la culture de la non-violence et de la paix et de l'éducation à cette culture.

**Si vous souhaitez participer ou soutenir la Coordination,  
et en particulier un de ses projets, vous pouvez contacter le secrétariat.**

### COMITÉ DE PARRAINAGE

Olivier Abel	Jean-Pierre Faye	Édgar Morin
Graeme Allwright	Jean-Jacques de Felice	Jean-Marie Muller
Henri Atlan	Solange Fernex	Hervé Ott
Marie-Hélène Aubert	Jean Ferrat	André de Peretti
Lucie Aubrac	Isabelle Filliozat	Gilles Perrault
Guy Aurenche	Viviane Forrester	Michelle Perrot
Élisabeth Badinter	Jacques Gaillot	Jean-Claude Petit
Lytta Basset	Susan George	Jean-Marie Petitclerc
Ghaleb Bencheikh	Hildegard Goss-Mayr	Claude Piéplu
Soheib Bencheikh	Martin Gray	Émile Poulat
Calixthe Beyala	Juliette Gréco	Ignacio Ramonet
Marie-Claude Blanc-Chaléard	Jean-Claude Guillebaud	Madeleine Rebérioux
Catherine Blaya-Debarbieux	Françoise Héritier	Hubert Reeves
Neal Blough	Stéphane Hessel	Line Renaud
Simone de Bollardièrre	Albert Jacquard	Michèle Rivasi
Jean-Pierre Bonafé-Schmitt	Jean-Michel Jarre	Daniel Rivet
Dalil Boubakeur	Louis Joinet	Charles Rojzman
Bernard Boudouresques	Michel Jondot	Stan Rougier
José Bové	Édmond Jouve	François Roux
Marie-Pierre Bovy	Claude Julien	Louis Schweitzer
Yoland Bresson	Axel Kahn	Jacques Sémelin
Suzanne-Simone de Brunhoff	Pierre Karli	Michèle Sibony
Christophe Charle	Khadidja Khali	Siné
Édmonde Charles-Roux	Rivon Krygier	René-Samuel Sirat
Jean Chesneaux	Dominique Lalanne	Antoine Sondag
André Chouraqui	Xavier Lamblin	Pierre Soulages
Suzanne Citron	Simone Landry	Bernard Stasi
Bernard Clavel	Dominique Lapièrre	Marc Stenger
Jean-Arnold de Clermont	Jean-Claude Lasserre	Joël Thoraval
Michel Cool	Lucien Lazare	Pierre Toulat
Constantin Costa-Gavras	Thierry Lhermitte	Alain Touraine
Daniel Costantini	Jeanne-Henriette Louis	Ismaila Touré-Kunda
René Coste	Joseph Malla	Tidiane Touré-Kunda
Boris Cyrulnik	Philippe Maillard	Jean-Pierre Vernant
Eric Debarbieux	Jacques Maître	Pierre Vidal-Naquet
Philippe Dechartre	Marcel Manoel	Dominique Voynet
Alain Deleu	Olivier Maurel	Édgar Weber
Jean Delumeau	Philippe Meirieu	<i>27 mai 2003</i>
Michel Duchaussoy	Christian Mellon	
Yves Duteil	Albert Memmi	
Michel Falise	Martine Millet	
Joël Favreau	Alexandre Minkowski	
	Émile Moatti	
	Maurice Moissonier	

## Vie de l'association

Les prochaines réunions de l'AIRE se tiendront  
de 14h30 à 17 heures salle 215, 2<sup>e</sup> étage  
Maison des Sciences de l'Homme, 54 boulevard Raspail, Paris

- mercredi 8 octobre 2003
- mercredi 12 novembre 2003
- mercredi 10 décembre 2003
- mercredi 14 janvier 2004
- mercredi 11 février 2004
- mercredi 10 mars 2004
- mercredi 14 avril 2004
- mercredi 12 mai 2004
- mercredi 9 juin 2004

---

Ces réunions sont ouvertes à tous, venez nombreux.

---

### Cotisations 2003

- |   |          |
|---|----------|
| <input type="radio"/> Cotisation de base (1)                            | 60 euros |
| <input type="radio"/> Cotisation réduite (1)<br>(chômeurs et étudiants) | 15 euros |
| <input type="radio"/> Abonnement lettre de liaison                      | 30 euros |

(1) Donne droit à la lettre de liaison et à une déduction fiscale.